

MONSIEUR ROUDOT MICHEL  
BAPAV  
19 RUE BRUAT  
29200 BREST

Direction des Mobilités  
Service projets prospective programmation  
N/Réf : LV/MG/D-MOBIL202400039  
Dossier suivi par : Léonard VASSORD  
Téléphone : 02 98 33 50 90  
E-mail : leonard.vassord@brest-metropole.fr

Le

**24 JAN. 2024**

Objet : Stationnement vélo en gare

Monsieur le Vice-Président,

Vous nous interrogez à propos de la mise en œuvre de stationnement vélo sécurisé à la gare de Brest.

Le décret 2021-741 de juin 2021 précise la liste des gares soumises à l'obligation du code des transports et la capacité des abris vélos sécurisés à mettre en œuvre, et que « la société SNCF Gares & Connexions est soumise à cette obligation pour les gares dont elle est gestionnaire ».

Toutefois, au regard des contraintes foncières sur les emprises SNCF, des projets en cours ou à venir sur le parvis de la gare de Brest (ligne B de tramway et D de BHNS, Pôle d'Échange Multimodal), et suite à concertation entre Brest métropole, les services de l'État et Gares & Connexions, une reprise de la maîtrise d'ouvrage par Brest métropole a été décidée.

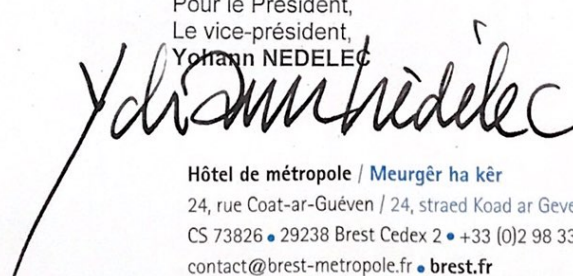
La délibération C 2022-06-090 du 29 juin 2022 du Conseil de Brest métropole acte cette décision à travers la signature d'une convention de financement État-Brest métropole pour la fourniture d'équipements et la réalisation des travaux afin d'installer des stationnements vélos sécurisés en gare de Brest.

Le projet, qui a fait l'objet en 2023 d'un permis de construire, accordé au mois de novembre, est actuellement en cours de finalisation pour une mise en œuvre prévisionnelle en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2024. L'emplacement retenu est situé au sud de la gare de Brest, à proximité du belvédère, sur la parcelle cadastrée BP 268.

Il est, à ce stade, prévu d'y installer 100 places pour des vélos dans des racks à 2 niveaux, 9 places pour des vélos cargo, 10 casiers avec recharge possible pour batteries de VAE, ainsi d'une borne de réparation et gonflage. La date prévisionnelle de mise en œuvre est la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président,  
Le vice-président,  
Yohann NEDELEC



Hôtel de métropole / Meurgêr ha kêr  
24, rue Coat-ar-Guêven / 24, straed Koad ar Gevenn  
CS 73826 • 29238 Brest Cedex 2 • +33 (0)2 98 33 50 50  
contact@brest-metropole.fr • brest.fr